ENS Paris-Saclay



# Double cursus ENVA - Campagne de recrutement 2025

Le double cursus ENS Paris-Saclay/EnvA offre la possibilité aux normaliennes et normaliens de l'ENS Paris-Saclay d'obtenir un double diplôme de l'ENS Paris-Saclay et de l'Ecole nationale vétérinaire de Maisons Alfort.

Ce double cursus est ouvert uniquement aux normaliennes et normaliens de 1ère année d'étude à l'ENS Paris-Saclay admis·es en liste principale aux ENV à la session 2024 de la voie A du concours. Il est soumis à la réussite de la voie E du concours des ENV.

Le nombre maximal de normalien·nes pouvant intégrer le double cursus en 2025 est de 2.

## **MODALITÉS DE CURSUS**

MODALITÉ N° 1 DE DOUBLE CURSUS À L'ENSA Paris-Malaquais		
chronologie	inscription	établissement de formation
		principale
1	1º année ENS -1A	ENS Paris-Saclay
2	2º année ENS -2A	ENS Paris-Saclay
3	3º année ENS <sup>*</sup>	ENS Paris-Saclay
	A3 Véto	EnvA
4	4º année ENS – ASP**	ENS Paris-Saclay
	A4 Véto	EnVA
5	5° année ENS*	ENS Paris-Saclay
	A5 DEFV***	EnVA
6	6º année ENS – M2R	ENS Paris-Saclay
	A6 Véto	EnVA

<sup>\*</sup> année réalisée en CST pour les normaliens élèves et avec suspension de bourse pour les normaliens admis à titre étranger

#### **MODALITÉS DE CANDIDATURE**

## Etape 1 : Faire valider son projet d'étude interface

Les normalien·nes doivent établir une demande de projet d'étude en parcours interface visée par leur département d'enseignement et de recherche pour validation par la vice-présidence formation avant le **10 février 2025**.



<sup>\*\*</sup>ASP: année spécifique de parcours dans le cadre du diplôme de l'ENS Paris-Saclay

<sup>\*\*\*</sup>DEFV : Diplôme d'études fondamentales vétérinaires

### Etape 2 : Soumettre son dossier de candidature

Le candidat télécharge et imprime la fiche d'inscription et l'attestation sur l'honneur (dossier disponible sur le site du <u>Service des Concours Agronomiques et Vétérinaires</u>).

Il doit par la suite compléter les documents puis constituer son dossier d'inscription en joignant l'ensemble des éléments obligatoires selon la liste des pièces à fournir.

Les candidats doivent imprimer les pièces du dossier de candidature et les envoyer par courrier au service des concours agronomiques et vétérinaires en recommandé avec avis de réception au plus tard le 3 mars 2025 (le cachet de la poste faisant foi).

Toutes les informations et la notice relative au processus de candidature sont consultables directement sur le site du <u>Service des Concours Agronomiques et Vétérinaires</u>.